





EDITION A 4 ANS  
SOMMAIRE  
TOUTES INITIATIVES

- Editorial
- Plan des bureaux de la Mairie
- Concours des jardins fleuris 1982 - Résultats -
- Enquête sur les transports
- Jeunesse et scolarité
  - \* à propos de la rentrée scolaire,
  - \* le ramassage scolaire,
  - \* restaurant scolaire,
  - \* Ecole primaire publique du Grignon,
  - \* Ecole maternelle publique du Grignon,
    - . effectifs,
    - . recensement des élèves pour la rentrée 1983-1984,
  - \* Ecoles privées,
  - \* rappel des activités sportives et culturelles ouvertes aux jeunes,
- Repas des Anciens
- Elections à la Chambre de Commerce et d'Industrie et élections Prud'homales
- Communiqués :
  - \* inscriptions sur la liste électorale,
  - \* vaccinations
  - \* médaille de la Famille Française,
  - \* changement de numérotation téléphonique,
  - \* école de musique à B.G.
  - \* une radio locale au Centre des Grézillières,
  - \* mise en garde des Sapeurs-pompiers,
- Santé
- Bulletin municipal annuel
- Renseignements utiles
- Emploi

-----  
:!:!:!:!:!:!:!:!::  
°§°§°§°§°§°§°  
- \* - \* - \* - \* - \* -  
:--:--:--:



DOIT-ON A 6 MOIS D'UNE ECHEANCE POLITIQUE, STOPPER TOUTES INITIATIVES ?

°\_°\_°

Telle est la question que l'on pourrait se poser à la suite de la réaction difficilement concevable de la part de quelques personnes, heureusement peu nombreuses, lors du baptême de l'ensemble sportif du Grignon (telle était sa dénomination) appelé maintenant HENRI MICHEL.

Je réponds tout de suite qu'il ne faut surtout pas attendre de l'Equipe Municipale qu'elle suspende ses activités à l'approche de cette échéance du mois de mars 1983.

Si le choix de la Municipalité s'est porté sur HENRI MICHEL ce fut dans le but de donner à cet ensemble sportif une toute autre dimension et ainsi de faire connaître encore plus cette Commune qui nous est chère.

HENRI MICHEL est un sportif de notoriété nationale et internationale qui occupe maintenant un poste important aux plus hautes instances du football national après 17 années de fidélité au F C NANTES où sa compétence et sa conscience professionnelles furent un très bel exemple pour les jeunes.

Sa sympathie particulière pour BASSE-GOULAINNE est connue par plusieurs personnes. Cela est très certainement la raison de son acceptation sans réticence de voir son nom figurer à l'entrée de notre ensemble sportif.

Nous en avons été très heureux pour BASSE-GOULAINNE car nous savions que plusieurs Communes avaient ce projet en tête.

Les choses se sont passées rapidement en fonction de l'emploi du temps très chargé de l'intéressé.

En effet, ce n'est qu'un mois à l'avance que nous avons connu la date à laquelle il pouvait se déplacer.

J'en ai prévenu aussitôt le Président de l'Inter-Sociétés qui est intervenu auprès des Sociétés sportives et culturelles, membres, pour les inviter à participer activement à cette journée.

Elles ont été nombreuses à saisir cette opportunité et, par là même, ont fait preuve d'un esprit communautaire qui les honore. Elles ont contribué pour une large part à la très belle réussite de cette manifestation.

Avant d'en terminer une fois pour toutes avec cette polémique ridicule, je voudrais préciser deux points importants :

- d'une part, que cet ensemble sportif n'est pas plus la propriété de mon prédécesseur que la mienne, mais bien celle de la Commune et que, partant, les Elus Municipaux responsables estiment avoir parfaitement le droit d'y intervenir sans avoir à demander d'autorisation à qui que ce soit.



- d'autre part, pour des raisons politiques, certaines personnes responsables locales d'un parti, prétendent que cette manifestation "masquait l'absence de réalisation".

Eh bien, pour mémoire, je rappelle les principales depuis 5 années :

- \* 1 Groupe Ecole Maternelle
- \* 1 Restaurant pour l'Ecole Maternelle
- \* Restauration de l'Eglise à 75 % (nous reste 1 tranche à réaliser)
- \* Restauration et agrandissement de la Mairie avec
  - 1 nouvelle salle de conseil et mariages et
  - 6 bureaux supplémentaires
- \* 1 Centre Médico-Social
- \* Transformation et rajeunissement avec espaces verts
  - Place de l'Eglise
  - Place de la Mairie
  - Parkings supplémentaires
- \* 4.500.000 francs lourds de travaux routiers sur une voirie communale où il n'avait rien été fait depuis plus de 10 années.
- \* 1 terrain d'évolution pour le Club des Chiens de Défense

Pour ce qui est de l'ensemble sportif

- \* 1 maison de gardien
- \* 2 courts de tennis plein air
- \* et très prochainement 1 court de tennis couvert
- \* vestiaires football
- \* 1 terrain foot pour enfants (ouvert à tous)
- \* 1 terrain d'évolution avec jeux pour enfants
- 15.000 m2 qui ont été engazonnés et boisés

et enfin,

- \* la sortie prochaine d'un lotissement communal
- \* LES TRANSPORTS URBAINS A BASSE-GOULAIN
- \* & UN PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, ETC...

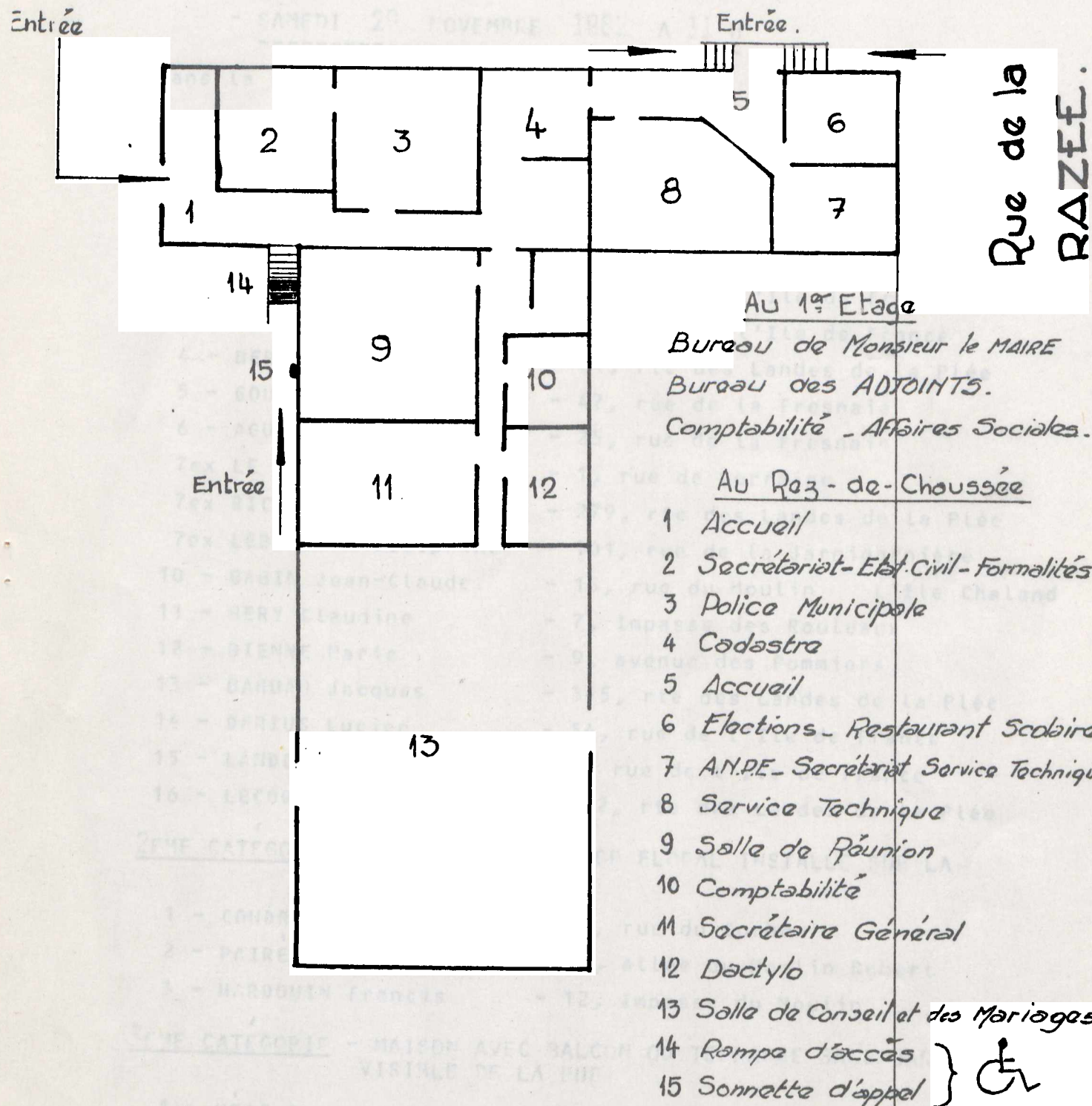
LE MAIRE,

*Paul Bouin*

Paul BOUIN

# PLAN des BUREAUX-MAIRIE

## PLACE LOUIS EDELIN



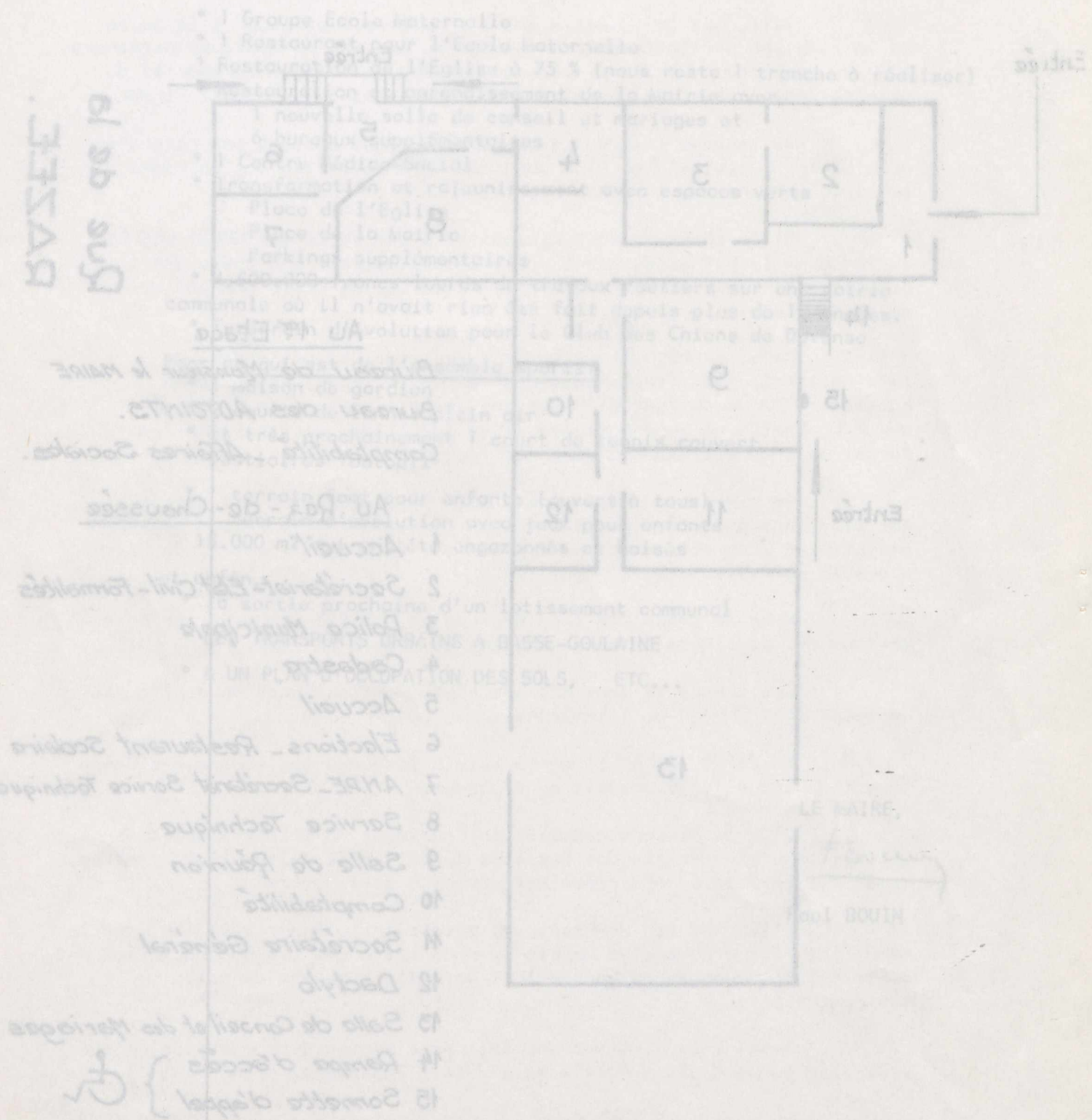
Parking COUR de la MAIRIE.

à la disposition de la population.



# PLAN des BUREAUX-MAIRIE

## PLACE LOUIS-EDLIN



Parking COUR de la MAIRIE  
à la disposition de la population.

JARDINS FLEURIS 1982

\*\_

Renouvelé cette année dans le cadre de la Campagne "FLEURIR LA FRANCE", le concours des Jardins Fleuris a recueilli une participation semblable à celle des années précédentes puisque vingt trois candidats ont concouru.

La remise des prix aux Lauréats aura lieu le

- SAMEDI 20 NOVEMBRE 1982 A 11 H

dans la salle verte

Les résultats du concours 1982 sont les suivants :

### 1ère CATÉGORIE - MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- |                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| 1 - GUILLET Angèle      | - 29, rue du Hamelin              |
| 2 - SIMON Gérard        | - 32, rue de L'île de France      |
| 3 - GUYONVARCH Jean     | - 42, rue de L'île de France      |
| 4 - BERTIN Marcel       | - 24, rte des Landes de la Plée   |
| 5 - GOUTHIÈRE Michèle   | - 47, rue de la Fresnaie          |
| 6 - AGUESSE Colette     | - 25, rue de la Fresnaie          |
| 7ex LE LACADEC Yves     | - 1, rue de Lorraine              |
| 7ex RICHARD Michelle    | - 279, rte des Landes de la Plée  |
| 7ex LEBEAUPIN Joséphine | - 101, rue de la Jarnigarnière    |
| 10 - BABIN Jean-Claude  | - 15, rue du Moulin L'île Chaland |
| 11 - HERY Claudine      | - 7, Impasse des Rouleaux         |
| 12 - BIENNE Marie       | - 9, avenue des Pommiers          |
| 13 - BANUAT Jacques     | - 315, rte des Landes de la Plée  |
| 14 - DARIUS Lucien      | - 34, rue de L'île de France      |
| 15 - LANDELLE Bernard   | - 6, rue de L'île de France       |
| 16 - LECOEQ Aline       | - 252, rte des Landes de la Plée  |

### 2ème CATÉGORIE - MAISON AVEC DÉCOR FLOREAL INSTALLÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

- |                      |                              |
|----------------------|------------------------------|
| 1 - COUDRIAU Maurice | - 36, rue du Corbon          |
| 2 - PAIRÉ Gérard     | - 14, allée du Moulin Robert |
| 3 - HARDOUIN Francis | - 12, Impasse du Moulin      |

### 3ème CATÉGORIE - MAISON AVEC BALCON OU TERRASSE SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

- |                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| 1 - HÉAS Bernard        | - 18, rue de L'île de France |
| 2ex BOUYER Joseph       | - 34, rue Busson Billaule    |
| 2ex FORTINEAU Joséphine | - 3, Place Saint Brice       |

### 4ème CATÉGORIE - IMMEUBLES COLLECTIFS

- |                             |                                |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1 - CHEVALIER Marie-Thérèse | - 40, rue de la Razée Et Maine |
|-----------------------------|--------------------------------|



ENQUÊTE SUR LES TRANSPORTS

Lancée en Mai 1982, l'enquête avait pour principal objet de faire ressortir les problèmes liés aux transports et de faire apparaître les besoins communs à beaucoup d'administrés.

Malgré l'insistance avec laquelle il avait été demandé à chacun d'y répondre, il est regrettable de constater que seulement 67 familles ont répondu sur les quelques 1.200 foyers que compte BASSE-GOULAIN, soit un pourcentage de réponse d'environ : 6 %.

Ce que nous aurions souhaité être une enquête, ne se traduit donc que par un sondage.

Il ressort toutefois de ce sondage que 47 des familles ayant répondu disposent d'un moyen de transport personnel. Les 62 foyers utilisateurs représentent près de 130 personnes (sur une population totale de 4.300 habitants).

Le tableau qui suit retrace en pourcentage, les résultats de ce sondage.

Des modifications ont été apportées à la desserte de BASSE-GOULAIN depuis le 1er septembre 1982. Ces modifications visent d'une part, à la réduction des temps d'attente et d'autre part, à assurer une meilleure desserte, soit par de nouvelles rotations, soit par de meilleures correspondances.

Ces améliorations répondent en partie aux désirs exprimés par 36 familles qui nous ont fait connaître leurs souhaits en nous retournant le questionnaire.

Il convient de souligner que l'amélioration de la desserte de BASSE-GOULAIN passe obligatoirement par l'utilisation des transports publics avec le plus grand nombre de personnes.

Par ailleurs, le service mis en place comporte 24 rotations par jour, dont 9 directes pour NANTES et qu'il peut donc répondre à une demande plus importante.

Renouvelé cette année dans le cadre de la Campagne "Fleurir la France", le concours des Jardins Fleuris a recueilli une participation remarquable et de nombreux participants ont obtenu un très bon résultat.

La remise des prix aux lauréats aura lieu le...

CATÉGORIE - MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- 1 - CHEVETIER Marie-Thérèse - 40, rue de la Gare à Nantes
- 2 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 3 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 4 - CHEVETIER Marie-Thérèse - 40, rue de la Gare à Nantes
- 5 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 6 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 7 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 8 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 9 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 10 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 11 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 12 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 13 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 14 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 15 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 16 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 17 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 18 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 19 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 20 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 21 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 22 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 23 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 24 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge

CATÉGORIE - MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- 1 - CHEVETIER Marie-Thérèse - 40, rue de la Gare à Nantes
- 2 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 3 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 4 - CHEVETIER Marie-Thérèse - 40, rue de la Gare à Nantes
- 5 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 6 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 7 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 8 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 9 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 10 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 11 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 12 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 13 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 14 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 15 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 16 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 17 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 18 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 19 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 20 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 21 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 22 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 23 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge
- 24 - BENOIST Joseph - 34, rue du Général Buge



ENQUÊTE SUR LES TRANSPORTS URBAINS

\*\*\*\*\*

RÉSULTATS DU SONDAGE EFFECTUÉ

L I D E L L É	POURCENTAGE
* Nombre de questionnaires adressés :	1.200
* Nombre de réponses :	67 6 %
<b>Tranches d'âge des utilisateurs</b>	
* moins de 20 ans	40 %
* de 20 à 60 ans	49 %
* plus de 60 ans	11 %
<b>Pour quelle utilisation ?</b>	
<u>Régulièrement :</u>	
* pour se rendre :	
- aux écoles, sur NANTES	10 %
- aux autres écoles sises hors de la Commune	26 %
* pour se rendre à leur travail, essentiellement sur NANTES	20 %
<u>Irrégulièrement :</u>	
* pour les loisirs, courses, etc...	
- moins de 5 fois par mois	35 %
- entre 8 et 20 fois par mois	9 %
<b>Secteurs d'habitation des utilisateurs :</b>	
- Bourg et agglomération	69 %
- Route du Loroux, Rue des Landes de la Plée, Rouleaux, Cassardière ...	24 %
- Launay-Sillay, Hauts de Basse-Goulaine ...	7 %

Sur les 67 questionnaires retournés :

- 13 souhaitent une meilleure desserte,
- 10 " des services directs,
- 6 " un service le dimanche et les jours fériés,
- 4 " une meilleure fréquence des rotations,
- 3 " des correspondances améliorées.

.../...

JEUNESSE & SCOLARITÉ

\*\*\*\*\*

A PROPOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les semaines qui précèdent la rentrée engendrent une activité importante à la Mairie.

Les services communaux sont en effet appelés à résoudre, dans un temps minimum, de multiples problèmes liés :

- au ramassage scolaire,
- à la restauration scolaire (vente de tickets, organisation de la surveillance de la restauration, approvisionnement de divers matériels, ...)

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Un nouveau service de ramassage scolaire subventionné a pu être mis en place pour desservir le C.E.S. des Savarières. Il fut très difficile d'obtenir en temps utile, tous les renseignements indispensables à une telle création, notamment de dresser la liste des élèves intéressés et d'établir les circuits.

La collaboration assidue du Directeur de la Société des Transports a permis néanmoins de parvenir à son organisation dans un minimum de temps.

Lors de l'établissement du ramassage primaire, nous avons remarqué qu'il y avait un surnombre d'enfants dans le car.

Nous n'étions pas favorables à ce qu'un car effectue deux tournées de ramassage. En effet, cela aurait eu pour conséquence d'obliger certains élèves à partir plus tôt et à rentrer plus tard chez eux.

Nous pensons que le temps d'absence des enfants de chez eux (notamment pour ceux scolarisés en maternelle) est suffisamment long.

Par ailleurs, nous nous étions aperçu qu'il y avait 46 enfants intéressés par le ramassage scolaire dans le secteur des Vallées et de l'Île Chaland.

Nous avons donc pu prendre ces enfants dans le service de ramassage du secondaire et ainsi résoudre le problème de surnombre, sans pour autant faire effectuer deux tournées au car.

Il est utile de rappeler que les parents qui inscrivent leurs enfants au dernier moment compliquent énormément notre tâche.

Le service de transport pour le Collège de La Bourrelière est également géré administrativement par la Commune, mais cette gestion se fait toutefois indépendamment des autres services.

.../...



Le tableau ci-dessous, par ses chiffres, donne une idée de l'importance de ce service de ramassage scolaire.

SERVICE DE RAMASSAGE	Effectif des enfants transportés
Ecoles primaires et maternelles	190
C.E.S. des Savarières	28
Collège de la Bourrelière	115
<b>TOTAL</b>	<b>333</b>

Pour le premier trimestre de l'année scolaire 1982-83, le prix demandé aux familles dont les enfants utilisent le transport pour les écoles primaires et maternelles, sera de :

- \* 1er enfant : 75 F
- \* 2ème " : 75 F
- \* 3ème " : 58 F
- \* 4ème " : 40 F

Ces tarifs seront réexaminés au 1er janvier 1983, selon l'augmentation qui sera autorisée pour le forfait du ramassage scolaire et suivant l'accord de subvention.

Le 22 octobre 1982, le Conseil Municipal a fixé à : 52 F par trimestre, la participation à demander aux familles pour le circuit des "Savarières" (année scolaire 1982-83)

En ce qui concerne le circuit de "La Bourrelière", le montant de la participation pour un enfant est de : 2 F par jour, soit : 113 F par trimestre.

.../...

## RAMASSAGE

### SCOLAIRE

#### A.V.I.S

aux

#### PARENTS

#### SECURITE

Je rappelle que l'organisateur d'un service de ramassage scolaire n'est pas responsable lors de la période d'attente sur la voie publique.

Malheureusement, quelques parents n'accompagnent pas leurs enfants au départ ou ne viennent pas les chercher à la descente du car.

Récemment, un accident très grave aurait pu se produire, de par l'absence des parents qui auraient donc dû être présents pour accueillir leurs enfants.

Je vais donc être amené, à mon grand regret, à prendre des mesures coercitives, dans l'intérêt de la sécurité des enfants.

Au cas où ces obligations légales ne seraient pas respectées, les enfants (victimes involontaires) ne pourront plus bénéficier du service public qu'est le ramassage scolaire.

#### DEGRADATIONS

Deux jours après la rentrée, des dégradations ont été commises à l'intérieur d'un véhicule assurant le ramassage scolaire.

Outre les frais de remise en état qui sont imputables aux familles, celles-ci pourront être sanctionnées par l'exclusion de leurs enfants, du service.

#### RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration mis en place depuis quelques années ne pose pas de problèmes particuliers.

Les enseignants n'assurant plus la surveillance de restauration scolaire, ce service est désormais fait par du personnel communal.

Ainsi maintenant, la gestion et la surveillance de la restauration sont entièrement municipales.

Il est rappelé aux parents qu'il leur appartient de se présenter aux jours et heures indiqués pour les permanences de vente de tickets.

.../...



En l'absence d'instructions précises à la veille du déblocage des prix, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire au budget communal, la différence pouvant exister entre le prix de repas actuel et celui qui sera autorisé au premier novembre.

Dans ces conditions, seuls les tickets couvrant la période du 2 au 9 novembre seront délivrés aux familles.

Lors des prochaines permanences, il sera procédé à une vente de tickets suivant un prix de repas de : 9,85 F, tel que le permet le déblocage des prix, soit une augmentation de : 9,5 % pour les familles.

Il est rappelé que le précédent prix de repas avait été fixé par le Conseil Municipal, le 26 juin 1981 pour la rentrée de septembre 81.

L'inscription du prix de repas n'étant plus obligatoire sur les tickets, ce prix sera désormais signalé par affichage en Mairie, lors des permanences.

LES ECOLES DE

BASSE-GOULAINNE

\*\*\*\*\*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DU GRIGNON

La 11ème classe a été équipée en mobilier, cette année, et un placard a été réalisé dans le préau de l'école pour ranger le matériel d'activité physique.

Les effectifs sont les suivants :

* Classe de MM. BREGEON & ANEX.	C M <sup>2</sup>	32 élèves
* " " M. ROBERT	C P	23 "
* " " Mme MAQUIGNEAU	C P	22 "
* " " M. CHUSSEAU	C E <sup>1</sup> - C E <sup>2</sup>	23 "
* " " M. HAMELIN	C E <sup>1</sup>	26 "
* " " M. RICORDEL	C M <sup>2</sup>	31 "
* " " Mme ARMENGAUD	C M <sup>1</sup> - C M <sup>2</sup>	28 "
* " " Melle LEGOFF	C M <sup>1</sup>	32 "
* " " Mme BREGEON	C E <sup>2</sup>	26 "
* " " Mme MAHE	C E <sup>1</sup>	26 "
* " " Mme MARCHE	C E <sup>2</sup>	26 "

soit un total de : 295 élèves

.../...

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DU GRIGNON

Il est important de connaître très rapidement les effectifs des enfants qui seront scolarisés à la rentrée de 1983 - 1984

Je demande donc aux parents intéressés de bien vouloir retourner le bulletin qu'ils trouveront ci-après.

Les effectifs de l'école maternelle sont les suivants :

* Classe de Mme ABADIE	2 à 3 ans : 8 )	33 élèves
petite section	3 à 4 ans : 25 )	
* Classe de Mme FONTENEAU	2 à 3 ans : 10 )	35 "
petite section	3 à 4 ans : 25 )	
* Classe de Mme MESTDACH	4 à 5 ans	30 "
* Classe de Mme DE MATTIA	4 à 5 ans : 8 )	27 "
petite section et grande sections	5 à 6 ans : 19 )	
* Classe de Mme LANGLOIS & de Melle GOURRET	4 à 5 ans : 11 )	30 "
moyenne et grande sections	5 à 6 ans : 19 )	

soit un total de : 155 élèves

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

RENTREE SCOLAIRE 1983 - 1984

Compte tenu de l'évolution démographique en progression et de la reprise des constructions sur la Commune, il nous est absolument indispensable de connaître dès aujourd'hui, les effectifs de l'école maternelle pour la rentrée de 1983 - 1984.

Les enfants nés en 1981 - 1980 - 1979 et 1978 pourront être inscrits, il est donc très important que les parents répondent à cette enquête.

A retourner en Mairie, dans les huit jours

---

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Prénoms des enfants

\* ..... né le .....

\* ..... né le .....

\* ..... né le .....

\* ..... né le .....

.../...



ÉCOLES PRIVÉES

Nous avons appris le départ de Monsieur FIEVRE. La direction de l'école est désormais assurée par Madame THIBAUD.

Nous offrons tous nos compliments à Madame THIBAUD.

Les effectifs et la répartition par classe sont les suivants :

Ecole Saint Brice 133 élèves

* classe de cours préparatoire :	28	
* " de C E 2 :	29	
* " de C E 2 - C M 1 :	24	(14 C E 1 - 10 C M 1)
* " de C M 1 - C M 2 :	24	(14 C M 1 - 10 C M 2)
* " de C M 2 :	28	

Ecole Sainte Marie 113 élèves

* maternelle :	86
* C E 1 :	27

Nous adressons aux enseignants et à leurs élèves, ainsi qu'aux personnes chargées de l'entretien de l'école, tous nos souhaits de bonne année scolaire.

RAPPEL DES ACTIVITES SPORTIVES & CULTURELLES OUVERTES AUX JEUNES

- \* le Football (ATHLETIC-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* le Cyclisme (AVENIR CYCLISTE DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* le Cyclotourisme (AMICALE CLUB CYCLOTOURISME)
- \* le Tennis (TENNIS-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* le basket (BASKET-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* le Rugby (RUGBY-CLUB DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* la Gymnastique Volontaire (A.D.G.V.)
- \* la Gymnastique ("LA CAMBRONNAISE" à SAINT SEBASTIEN/LOIRE)
- \* le Tir à l'Arc (ASSOCIATION SPORTIVE DE LA GRILLONNAIS)
  
- \* la Danse (au Club des Jeunes du Grignon)
- \* la Musique (ECOLE DE MUSIQUE DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* le Club des Jeunes (au Grignon)
  
- \* la bibliothèque )
- \* le ciné-club )
- \* le tissage ) (AMICALE LAIQUE DE BASSE-GOULAINÉ)
- \* le volley )
- \* la gymnastique volontaire )

Un terrain d'aventures de 2.500 m2 engazonné, muni d'un but, a été réalisé à proximité du Club des Jeunes et est ouvert à tous les enfants (sans restriction).



REPAS DES ANCIENS

Cette année, le Repas des Anciens aura lieu le

- dimanche 12 décembre 1982 au Groupe Scolaire du Grignon

\*\_\*\*

Les personnes intéressées seront avisées individuellement.

Toutefois, toute personne qui n'aurait pas reçu de lettre au 1er décembre 1982 est priée de se faire connaître en Mairie, pour le 6 décembre, dernier délai.

ELECTIONS

ELECTION CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NANTES

L'élection des Membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de NANTES se déroulera :

- le lundi 22 novembre 1982 de 9 h à 18 h,

à l'ancienne école maternelle, salle n° 2 (près Mairie).

-| -| -| -| -| -| -| -

ELECTION AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Les élections Prud'homales auront lieu :

- Mercredi 8 décembre 1982 de 9 h à 17 h 30,

à l'ancienne école maternelle (près Mairie) :

- Salle n° 2 pour les Employeurs

- Salle n° 3 pour les Salariés.

-| -| -| -| -| -| -| -

REDUCTION SUR TARIFS DES CANTINES SCOLAIRES

La Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale vient de décider de reconduire une réduction sur les tarifs des restaurants scolaires de BASSE-GOULAINNE selon certaines conditions de ressources.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir passer à la Mairie pour établir leur demande et calculer le quotient familial. Se munir des 3 bulletins de salaires (juillet - août - septembre 82) ou des décomptes d' A.S.S.E.D.I.C. ainsi que du décompte des prestations familiales.

Le dépôt des demandes devra se faire avant le 30 novembre.

.../...

COMMUNIQUE S

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE DE BASSE-GOULAINNE

Toute personne habitant la Commune et désirant s'inscrire sur la liste électorale doit se présenter en Mairie, munie de sa dernière carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Les inscriptions se font tous les jours :

- de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30, sauf le samedi.

Date limite d'inscription : 31 DECEMBRE 1982

Les Jeunes qui atteindront leur majorité avant le 28 février 83 peuvent s'inscrire dans les mêmes conditions.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

VACCINATIONS

Les prochaines séances de vaccinations

\* TETRACOQ )  
 \* D T COQ ) 1eres injections et rappels  
 \* D T POLIO )  
 \* TETANOS )

auront lieu au CENTRE SOCIAL - 10, rue de la Razée le :

PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS A 13 H 45

soit, pour la prochaine séance, le :

MERCREDI 1er DECEMBRE 1982 à 13 H 45

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Les dossiers de "candidature à la Médaille de la Famille Française" devant être transmis dans la première quinzaine de janvier 83, les familles intéressées sont priées de faire établir leur dossier en Mairie avant le 15 décembre 1982.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

CHANGEMENTS DE NUMEROTATIONS TELEPHONIQUES A COMPTER DU 4 OCTOBRE 1982

	: Anciens numéros	: nouveaux numéros :
- Caisse Régionale Crédit Mutuel de BASSE-GOULAINNE	: (40) 54.92.25	: (40) 03.52.25 :
- Centre des Grézillières	: (40) 54.90.02	: (40) 03.51.00 :
- Cabines de BASSE GOULAINNE	: (40) 54.90.00	: (40) 03.52.00 :
	: (40) 54.97.17	: (40) 03.52.97 :
	: (40) 54.57.22	: (40) 03.52.77 :

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*



## ÉCOLE DE MUSIQUE A BASSE-GOULAINÉ

Les cours suivants sont dispensés à l'école de musique :  
solfège (3 niveaux, piano, flûte, guitare, batterie)

Les prix des cours sont les suivants :

- solfège : 30 F le trimestre (gratuit si instruments)
- instruments : 270 F le trimestre

Pour tous renseignements, téléphoner au 54-92-67

## UNE RADIO LOCALE AU CENTRE DES GREZILLIÈRES A BASSE-GOULAINÉ

Une initiative heureuse a été prise depuis février au Centre des Grézillières : la création d'une station radio dans le but de favoriser l'expression orale des enfants.

Dénommée "Radio 104", cette station émet sur la fréquence FM à 92,5 MHz

Les émissions portent sur les sujets les plus divers et sont préparés par les enseignants et les élèves.

Prochaine émission : le 19 NOVEMBRE A 19 h

Pour tous renseignements, s'adresser à M. CEUIGNET au Centre des Grézillières.

## MISE EN GARDE DES SAPEURS POMPIERS

L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Loire-Atlantique et la Direction Départementale des services d'incendie et de secours mettent en garde les industriels, commerçants, artisans et autres professions libérales contre les démarchages abusifs de certains organismes se réclamant des sapeurs-pompiers pour recueillir des fonds, en vue notamment d'insertions publicitaires dans différents ouvrages (revues, plaquettes, annuaires, etc...)

Sur le plan local, seuls les sapeurs pompiers de votre Commune ou secteur peuvent vous solliciter pour l'organisation de manifestations corporatives ou pour vous présenter leur calendrier annuel.

Sur le plan départemental, une seule publication a un caractère officiel. Le seul démarcheur est muni d'un accréditif signé du Directeur Départemental et revêtu du cachet réglementaire. Il se présente toujours à visage découvert et non par simple entretien téléphonique

Puissent ces renseignements vous éviter de signer hâtivement des bons de réservation et ordres d'insertion ou de publicité commerciales, présentés par des personnes se servant du nom et du crédit des sapeurs pompiers.

.../...

## SANTÉ \*\_\*\_\*\_\*\_\*

### DOCTEURS :

- \* Dr GATEAU  
11, route des Landes de la Plée Tél. 54-90-40
- \* Dr MERCIER  
12, rue Busson Dillault Tél. 54-96-60

### INFIRMIÈRES :

- \* Mme HERY Catherine  
40, rue de la Razée (répondeur téléphonique) Tél. 54-92-13
- \* Mme THIERY M.-C.  
33, rue du Grignon (répondeur téléphonique) Tél. 54-58-36

### DENTISTES :

- \* M. BLIN et  
Mlle CHIRON, assistante collaboratrice  
16, rue Pasteur Tél. 54-90-16

### KINESITHÉRAPEUTE :

- \* M. DUMONT  
32, rue de la Razée Tél. 54-91-61

### ORTHOPHONISTES :

- \* Mme HAUDEBERT  
63, rue Busson Billault Tél. 54-57-90  
Consultations sur rendez-vous
- \* Mme MEVELLEC et M. BIZAIS  
15, rue Pasteur Tél. 54-96-98  
Consultations sur rendez-vous

### PEDICURE - PODOLOGUE :

- \* Mlle MARQUIS J. chez M. DUMONT (kinésithérapeute)  
32, rue de la Razée Tél. 54-91-61  
Sur rendez-vous ou à domicile

### PHARMACIENS :

- \* Mme DEDIEU Michèle  
10, rue Pasteur Tél. 54-90-75
- \* M. RAIMBAULT Pierre-Jean  
2, route des Landes de la Flée Tél. 54-92-67

## BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Les Commerçants et artisans dont l'adresse, la dénomination sociale ou le numéro d'appel téléphonique ont changé, sont priés de le faire connaître en Mairie.

De même, il est demandé aux artisans et commerçants venant de s'établir sur la Commune, de le préciser afin qu'ils figurent dans le bulletin annuel.



RENSEIGNEMENTS UTILES

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

POMPIERS : CENTRE DE SECOURS DE VERTOU Tél. 34-41-18

GENDARMERIE : DE SAINT SEBASTIEN/LOIRE Tél. 34-32-17

-----  
CENTRE MEDICO-SOCIAL

12, rue de La Razée Tél. 54-94-64  
(parking derrière la Mairie)

Assistante Sociale : A compter du 1er novembre  
Mme GARROS est remplacée par Mme THOMAS

SECURITE SOCIALE

Les permanences ont désormais lieu dans une salle de classe  
de l'ancienne maternelle, près de la Mairie (parking :  
entrée Rue de la Razée)

Permanences : Tous les lundis de 14 à 16 h

-----  
EMPLOI

\*\_\*\_\*\_\*

A.N.P.F. - 12, rue Carnot à NANTES Tél. 43-48-48

A.S.S.E.D.I.C. - 3, bd de Chantenay à NANTES Tél. 46-01-00

Depuis la rentrée, l'A.S.S.E.D.I.C.  
effectue des permanences destinées aux demandeurs d'emploi  
allocaataires.

Pour BASSE-GOULAIN, les demandeurs d'emploi  
peuvent se présenter à

\* La Mairie de HAUTE-GOULAIN le mercredi de 9 à 11 h  
ainsi qu'à

\* L'antenne de L'A S S E D I C - 3, bd de Chantenay  
- NANTES -

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI - 56, Quai de La Fosse  
44 000 NANTES Tél. 20-33-03

Dans le cadre du Syndicat Intercommunal de  
l'Agglomération Mantaise (S.I.M.A.N.), une mission locale  
pour l'emploi a été créée pour la mise en place d'un  
programme de formation alternée destinée aux jeunes de 16  
à 18 ans sortis du système scolaire sans diplôme professionnel.  
Un recensement de ces jeunes a été réalisé en juillet et  
août 1982.

Les jeunes de 16 à 18 ans qui n'auraient pas répondu  
sont invités à remplir les questionnaires déposés en Mairie  
ou à s'adresser à la Mission Locale.

-----